

- Démarche : ARS PDL - Déploiement des infirmiers en pratique avancée (EHPAD FPT) - 2025
- Organisme : Ressources humaines en santé

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Dans la continuité des démarches déjà engagées et pour encourager le déploiement de la pratique avancée, l'Agence régionale de santé Pays de la Loire apporte son soutien à la formation des infirmiers salariés en EHPAD de la fonction publique territoriale et étant inscrits dans les universités agréées, pour la rentrée universitaire 2025.

L'IPA interviendra dans plusieurs établissements. Le poste de l'IPA sera donc mutualisé entre plusieurs EHPAD. Les établissements s'engagent à maintenir le poste durablement.

Dépôt des dossiers du 1er avril au 30 mai 2025.

EHPAD bénéficiaire du financement

Nom de l'EHPAD

Libellé complet

Numéro de SIRET

Statut juridique

Numéro et nom de la voie

Complément voie

Commune

Nom du directeur de l'établissement

Prénom du directeur de l'établissement

Courriel

Téléphone

Compte bancaire de l'établissement réceptionnant les fonds en cas d'acceptation du dossier (nom de la banque , IBAN , BIC)

Nom de la banque

IBAN

BIC

Le référent dossier sera l'interlocuteur principal de l'ARS

Nom du référent dossier

Prénom du référent dossier

Fonction du référent dossier

Courriel

Téléphone

Si la candidature est retenue, les informations suivantes seront utilisées dans le cadre de la convention de subventionnement

Nom du signataire de la convention

Fonction du signataire de la convention

Courriel

Téléphone

Infirmier salarié

Vous devrez remplir autant de blocs "Infirmier salarié " que vous avez d'infirmiers concernés par ce dossier . Pour cela une fois que vous aurez renseigné toutes les données d'un(e) infirmier(e), cliquer sur "+ Ajouter un élément pour ' Infirmier salarié ou libéral ' "

Nom

Prénom

Date de naissance

Courriel

Téléphone

Date du diplôme IDE

Numéro RPPS

Numéro d'inscription à l'Ordre National des infirmiers

Candidature au master IPA

Université (Pour information, avant le dépôt de cette candidature, il est nécessaire d'avoir candidaté au préalable à la formation IPA dans une université agréée)

Région de l'université

Université choisie

Nom/ville

ARS PDL - Déploiement des infirmiers en pratique avancée (EHPAD FPT) - 2025

Candidature pour une formation en

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1 ere année

2 eme année

Souhait de mention en 2e année

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Pathologies chroniques stabilisées

Oncologie et hématologie

Néphrologie, dialyse et transplantation rénale

Santé mentale et psychiatrie

Urgences

Budget prévisionnel

étude des coûts liés à la formation du salarié

Précisez la nature et montants des financements

Liste des pièces justificatives à déposer

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

1. Curriculum vitae

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

2. Engagement du candidat

Courrier d'engagement du candidat à exercer pendant deux ans en région des Pays de la Loire à l'issue de la formation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

3. Projet professionnel

Projet mutualisé entre plusieurs directions d'EHPAD

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

4. Justificatif de candidature au master IPA

Justificatif de l'inscription de l'infirmier dans une université agréée délivrant le diplôme d'infirmier en pratique avancée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

5. Attestation d'inscription à l'ordre national Infirmier

Document attestant du numéro d'inscription à l'Ordre national des infirmiers, ou justificatif d'une demande d'inscription à l'Ordre infirmier

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

6. Copie du diplôme d'infirmier

ARS PDL - Déploiement des infirmiers en pratique avancée (EHPAD FPT) - 2025

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- 7. RIB daté, signé et certifié conforme à l'original

Relevé d'identité bancaire (RIB) de la structure à laquelle le financement est attribué

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- 8. Attestation admission dans la formation

Attestation d'admission et/ou certificat de scolarité dans la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée conférant le grade de master, fourni par l'université

NB : Ce document pourra être adressé ultérieurement à l'ARS, dès communication par l'université à l'adresse suivante :
ars-pdl-dos@ars.sante.fr